

# Réunion de restitution du compte-rendu de la mission d'évaluation inter-inspections du fonctionnement des SGCD

## Déclaration préalable intersyndicale

*7 novembre 2023, 9h – préfecture des Côtes d'Armor, salle Jean Moulin*

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directrices des Directions Départementales Interministérielles, Madame la Directrice du SGCD, chers camarades,

Vous nous avez réuni aujourd'hui pour nous présenter le rapport de la mission d'évaluation interministérielle du fonctionnement des SGCD, et le plan d'action que vous comptez mettre en place à sa suite.

En premier lieu, nous aimerions exprimer toute notre gratitude d'avoir été conviés à cette réunion. C'est en effet pour beaucoup d'entre nous la première fois que nous approchons, de près, la personne du Préfet ; et c'est également la première fois que certains d'entre vous peuvent penser avoir face à eux, l'ensemble des personnes en capacité de répondre aux problèmes de terrain qu'ils rencontrent.

Il ne s'agit, malheureusement, que d'une impression. Depuis la réforme de l'administration territoriale de l'État, les responsabilités au sein de vos directions respectives ont été dissolues à l'extrême ; plus personne ne sait qui fait quoi, qui est responsable de quoi, et nos instances sont souvent le lieu d'un renvoi d'ascenseur désespérant entre vous-même, les directions régionales, les différents ministères, la DNUM, la DMAT, la D je ne sais quoi. L'état de décomposition de l'organisation étatique atteint des sommets, dont les Ministères ne semblent pas avoir pris conscience.

Il ne sera pas nécessaire de nous faire lecture du rapport : nos organisations syndicales ont déjà dressé les constats depuis bien longtemps. Vous auriez sans doute gagné à nous écouter dès le début, et à ne pas lancer au pas de charge une réforme impréparée aux conséquences désastreuses.

Passé le constat, nous préférons vous indiquer immédiatement notre peu d'espoir quant au plan d'action proposé. Nous savons bien que cette réunion ne donnera pas lieu à grand-chose à la sortie, si ce n'est quelques groupes de travail et guides de bonnes pratiques. Le plan d'action ne contient en effet que très peu d'actions concrètes, et aucun budget n'est mentionné pour des recrutements.

Or le premier des constats à faire, c'est celui de la souffrance des agents SGCD, agents venus de toutes sortes de Ministères, jetés dans une administration en construction, ou plutôt en déconstruction. Les différentes directions ont rapidement pris l'habitude de se défaire sur ces SGCD nouvellement créés, quitte à leur refourguer des missions supplémentaires. Or le SGCD n'a

jamais eu des effectifs à la hauteur des missions qui semblaient lui être dévolues. Dès le départ, les dés étaient pipés.

Les agents se sont retrouvés face à des charges de travail ingérables, des situations d'une complexité invraisemblable ; ils ont perdu le sens de leur métier, et ils ont également perdu en rémunération et en prestations d'action sociale. Toutes ces dégradations étaient prévisibles, et nos organisations syndicales vous l'avaient indiqué avant même le lancement de la réforme. Mais les Ministères ne nous ont pas écouté, comme bien souvent.

Le plan d'action que vous proposez, sauf information nouvelle, ne semble contenir aucune action à même de changer la donne en profondeur. Nous demandons donc que l'administration prenne la pleine mesure de la souffrance de ses agents, et particulièrement ceux du SGCD.

Le second constat que nous avons fait, c'est celui de la perte de proximité, via la création des SGCD, qui contribue à dégrader un peu plus les conditions de travail des agents en DDI. Les agents n'en peuvent plus d'attendre un rétablissement du VPN, un remboursement, un arrêté de désignation, une réparation automobile ou simplement un versement de la paie. Or nous notons que le rapport dévoie très largement la notion de proximité, en faisant du référent de proximité un adjoint de direction. Les réponses aux questions que se posent les agents sur ce sujet sont toutes très largement renvoyées vers des plans d'action locaux, sans ligne directrice ; et le plan d'action que vous proposez se contente d'un guide de bonnes pratiques sur le sujet.

Monsieur le Préfet, nos organisations syndicales souhaitent obtenir, sur ces sujets, des réponses à la hauteur des enjeux.

Enfin, puisque nous sommes aujourd'hui dans un cadre interministériel et que nous allons aussi discuter d'immobilier, nous tenons à vous dire que nous sommes en attente d'informations de votre part sur le sujet. Il a été annoncé à certains représentants, mais pas à tous, suivant les pratiques des directions, un déménagement à venir des équipes de la DDETS et de la DDTM. Il semblerait qu'un scénario global privilégie un relogement sur les sites de Vallès et du Bateau. Cela nous a été annoncé une fois la décision prise, et nous avons été tout bonnement mis au pied du mur. Cette absence de dialogue nous semble invraisemblable : nous connaissons les situations de travail, les métiers, leurs enjeux, les collègues. Nous demandons à pouvoir être consultés tout au long de l'élaboration de ces projets à venir, et à ce que nos avis soient pris en compte, afin de préserver les conditions de travail des agents et éviter une dégradation supplémentaire.

Nous avons enfin une deuxième demande à vous faire. Il y a quelques mois, la CGT TEFP vous a fait parvenir un courrier d'alerte concernant les situations de précarité des agents contractuels dans nos services. Nous n'avons eu aucune réponse à ce sujet. Or nous constatons que la précarité continue à s'étendre : l'État sous-traite désormais certaines missions comme les missions d'accueil. A la DDTM, une agent d'accueil dépendant d'une entreprise sous-traitante a ainsi été victime d'une agression, or il semblerait que la direction ne se soit pas sentie concernée, renvoyant à la responsabilité de l'entreprise sur les différents sujets. Une administration, c'est un collectif de travail, et cela intègre l'ensemble des travailleurs qui s'y trouve. La responsabilité des DDI est pleine et entière concernant la situation des personnes placées de fait sous sa responsabilité. Les administrations ne peuvent donc en aucun cas se laver les mains des situations de leurs sous-traitants, et nous vous demandons à tous d'en prendre pleinement conscience.

Pour conclure, nous avons besoin d'effectifs, nous avons besoin de proximité ; nous avons besoin de moyens et d'humanité, afin que les agents soient en mesure d'assurer leurs missions de service public. Peut-être saurez-vous malgré tout entendre cette demande et y apporter des éléments de réponse positifs.

Merci pour votre attention.

*Les organisations syndicales CGT DDTM, CGT TEFP, UFSE CGT (DDETS et DDTM), SNUTEFE FSU, SNUITAM, FO 22 DDTM, SYNTEFE CFDT, CFDT préfecture 22, FO préfecture 22*

